

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

Ce document est une codification administrative et n'a aucune valeur officielle.
À jour au 29 mars 2023

RÈGLEMENT NUMÉRO 740

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN
MONTANT MAXIMUM DE 2 120 000 \$
POUR LE FINANCEMENT ET LA
RÉALISATION DE DIVERS PROJETS
MUNICIPAUX**

ATTENDU que des travaux sont nécessaires sur le barrage du lac Morin et que la Municipalité est propriétaire dudit barrage portant le numéro X0001528, tel qu'il appert du répertoire des barrages du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 9 janvier 2023 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 OBJET DU RÈGLEMENT

Le conseil autorise les dépenses d'honoraires professionnels pour la confection des plans et devis pour la réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 21 décembre 2022, incluant les frais, les contingences et les taxes nettes, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « A ».

Le conseil autorise les dépenses d'honoraires professionnels pour la confection des études environnementales du barrage du lac Tourbillon et du parc des Sentiers du Moulin selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 15 décembre 2022, incluant les frais, les contingences et les taxes nettes, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « B ».

Le conseil autorise les dépenses d'honoraires pour la réfection du chemin du Boisé et la nouvelle configuration selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 15 décembre 2022, incluant les frais, les contingences et les taxes nettes, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « C ».

Le conseil est autorisé à effectuer les travaux de réfection du barrage du lac Morin selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et



directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 12 décembre 2022, incluant les honoraires professionnels, les frais et les taxes nettes, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « D ».

Le conseil autorise les dépenses d'honoraires professionnels pour la réfection des chemins de la Coulée et de l'Éclaircie selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 21 décembre 2022, incluant les frais, les contingences et les taxes nettes, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « E ».

Le conseil est autorisé à effectuer les travaux de construction du mur de soutènement et du trottoir sur le chemin des Lacs selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 21 décembre 2022, incluant les frais, les contingences, les taxes nettes et les honoraires professionnels, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « F ».

Le conseil est autorisé à acquérir et à remplacer de la machinerie selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 5 janvier 2023, incluant les frais et les taxes nettes, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « G ».

ARTICLE 3 MONTANT DE L'EMPRUNT

Le conseil est autorisé à dépenser une somme maximale de 2 120 000 \$ aux fins du présent règlement.

ARTICLE 4 TERME DE L'EMPRUNT

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de :

- 250 000 \$ sur une période de 5 ans pour les honoraires professionnels pour la confection des plans et devis pour la réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord ;
- 150 000 \$ sur une période de 5 ans pour les d'honoraires professionnels pour la confection des études environnementales du barrage du lac Tourbillon et du parc des Sentiers du Moulin ;
- 200 000 \$ sur une période de 5 ans pour les honoraires professionnels pour la réfection du chemin du Boisé et la nouvelle configuration;
- 350 000 \$ sur une période de 15 ans pour les travaux de réfection du barrage du lac Morin;
- 120 000 \$ sur une période de 5 ans pour d'honoraires professionnels pour la réfection des chemins de la Coulée et de l'Éclaircie;
- 350 000 \$ sur une période de 15 ans pour les travaux de construction du mur de soutènement et du trottoir sur le chemin des Lacs, et;
- 700 000 \$ sur une période de 5 ans pour acquérir et à remplacer de la machinerie.



ARTICLE 5 TAXATION

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6 AFFECTATION

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7 SUBVENTION

Le conseil affecte, à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

(Omis).

AMENDEMENTS INCLUS DANS CE DOCUMENT :

Numéro du règlement	Date d'entrée en vigueur
740	21 mars 2023



ANNEXE A
Estimation détaillée (honoraires professionnels)



ESTIMATION DU PROJET

N° de projet	Secteur Tour-du-Lac Nord
Type de travaux Réfection du chemin Tour-du-Lac entre les chemins du Canton et la Traversée de Laval	Municipalité Lac-Beauport

ESTIMATION

PLANS ET DEVIS / DOCUMENTS	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
CONCEPTION PLANS ET DEVIS				
Analyse et présentation du concept	Global	1	11 064,00 \$	11 064,00 \$
Analyse et calculs hydrauliques	Global	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Structure de chaussée / pavage / drainage / ponceaux	Global	1	65 000,00 \$	65 000,00 \$
Analyse et calcul du réseau d'égout et d'aqueduc	Global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
Demande de permis, certificat d'autorisation, etc.	Global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
	Sous total			126 064,00 \$
Total --			Contingence 15%	144 973,60 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE				
Forages	Unité	15	5 000,00 \$	75 000,00 \$
Rapport technique	Global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
	Sous total			76 000,00 \$
Total --			Contingence 15%	87 400,00 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
AUTRES				
Préparation et suivi de l'appel d'offres	Global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	Sous total			5 000,00 \$
Total --			Contingence 15%	5 750,00 \$

238 124 \$				
TAXES NETTES			4,9875%	11 876 \$
TOTAL -- COÛT DES TRAVAUX				250 000 \$


 Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

21 décembre 2022



ANNEXE B
Estimation détaillée (honoraires professionnels)



ESTIMATION DU PROJET

N° de projet	Secteur Lac Tourbillon et Sentier du Moulin (SDM)
Type de travaux Étude environnementale et rapport technique	Municipalité Lac-Beauport

ESTIMATION

DOCUMENTS	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
ÉTUDE TECHNIQUE - LAC TOURBILLON				
Étude hydraulique	Global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Analyse hydraulique et hydrologique	Global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
État et comportement du barrage	Global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Analyse de la stabilité du barrage	Global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Analyse et étude géotechnique	Global	1	30 000,00 \$	30 000,00 \$
			Sous total	90 000,00 \$
Total --			Contingence 15%	103 500,00 \$


DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
CERTIFICAT D'AUTORISATION				
Travaux de remplacement du barrage existant - lac Tourbillon	Global	1	14 238,00 \$	14 238,00 \$
			Sous total	14 238,00 \$
Total --			Contingence 15%	16 373,70 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
RAPPORT TECHNIQUE SENTIER DU MOULIN				
Préparation et analyse de la problématique / rapport technique	Global	1	20 000,00 \$	20 000,00 \$
			Sous total	20 000,00 \$
Total --			Contingence 15%	23 000,00 \$

142 874 \$

TAXES NETTES 4,9875% 7 126 \$

TOTAL -- COÛT DES TRAVAUX 150 000 \$


 Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

15 décembre 2022



ANNEXE C
Estimation détaillée (honoraires professionnels)



ESTIMATION DU PROJET

N° de projet	Secteur Chemin du Boisé
Type de travaux Réfection du chemin du Boisé	Municipalité Lac-Beauport

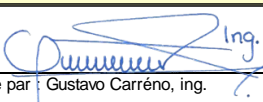
ESTIMATION

PLANS ET DEVIS / DOCUMENTS	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
CONCEPTION PLANS ET DEVIS				
Relevés de terrain - Arpentage	Global	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Étude hydraulique	Global	1	2 651,00 \$	2 651,00 \$
Structure de chaussée / pavage / drainage / béton	Global	1	70 000,00 \$	70 000,00 \$
Concept, configuration et géométrie	Global	1	30 000,00 \$	30 000,00 \$
	Sous total			112 651,00 \$
Total --		Contingence	15%	129 548,65 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE				
Forages	Unité	9	5 000,00 \$	45 000,00 \$
Rapport technique	Global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
	Sous total			46 000,00 \$
Total --		Contingence	15%	52 900,00 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
AUTRES				
Préparation et suivi de l'appel d'offres	Global	1	7 000,00 \$	7 000,00 \$
	Sous total			7 000,00 \$
Total --		Contingence	15%	8 050,00 \$

190 499 \$		
TAXES NETTES		4,9875%
9 501 \$		
TOTAL -- COÛT DES TRAVAUX		200 000 \$


 Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

15 décembre 2022



ANNEXE D
Estimation détaillée (réfection du barrage du lac Morin)
et preuve de propriété du barrage



ESTIMATION DU PROJET

N° de projet	Secteur Barrage lac Morin
Type de travaux Reconstruction du barrage du lac Morin	Municipalité Lac-Beauport

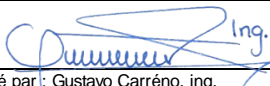
ESTIMATION

PLANS ET DEVIS / DOCUMENTS / SURVEILLANCE	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
CONCEPTION PLANS ET DEVIS				
Mise à jour des plans et devis	Global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
	Sous total			2 000,00 \$
Total --		Contingence	15%	2 300,00 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
ESTIMATION DES TRAVAUX				
Travaux connexes	Global	1	113 000,00 \$	113 000,00 \$
Reconstruction du barrage	Global	1	170 000,00 \$	170 000,00 \$
Protection environnementale	Global	1	4 889,50 \$	4 889,50 \$
	Sous total			287 889,50 \$
Total --		Contingence	15%	331 072,93 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
AUTRES				
	Sous total			
Total --		Contingence	15%	

333 373 \$			
TAXES NETTES			4,9875%
			16 627 \$
TOTAL -- COÛT DES TRAVAUX			
350 000 \$			


 Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

12 décembre 2022



Accueil

Expertise hydrique et barrages

Répertoire des barrages

Fiche technique

IDENTIFICATION DU BARRAGE

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0001528

LOCALISATION
Région administrative : Capitale-Nationale
Municipalité : Lac-Beauport
MRC : La Jacques-Cartier
Coordonnées NAD83 : Latitude : 46° 39' 10"
 Longitude : -71° 18' 15"
Nom du réservoir : MORIN
Territoire(s) : —
Aménagement(s) : —



HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom	Numéro	Nom du bassin primaire
Lac	82927	Morin, Lac	05090000	Saint-Charles, Rivière
Cours d'eau	05092000	Jaune, Rivière	05090000	Saint-Charles, Rivière
Bassin	05090000	Saint-Charles, Rivière	05090000	Saint-Charles, Rivière
Bassin	05092000	Jaune, Rivière	05090000	Saint-Charles, Rivière

CARACTÉRISTIQUES

Catégorie administrative : Forte contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature

Hauteur du barrage : 5 m
Capacité de retenue : 541 682 m³
Hauteur de la retenue : 2,99 m
Longueur de l'ouvrage : 25 m
Type de barrage : Terre
Type de terrain de fondation : Alluvion
Classe : B
Niveau des conséquences : Important
Zone sismique : 4
Superficie du réservoir : 10,6 ha
Superficie du bassin versant : 13,8 km²
Longueur de refoulement : --- m

Année de construction : 1950
Année de modification : —

ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ

Étude d'évaluation de la sécurité
Année de la dernière étude réalisée : 2011
Année de la prochaine étude à réaliser : 2021

Exposé des correctifs et calendrier de mise en oeuvre

Réception : 2011-07-01
Étape d'analyse de l'approbation : Approuvé
Approbation : 2018-08-15
Étape de réalisation des correctifs : Non

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Municipalité de Lac-Beauport
Adresse : 65, chemin du Tour du Lac
 Lac-Beauport (Québec)
Code postal : G3B0A1

ANNEXE E
Estimation détaillée (honoraires professionnels)



ESTIMATION DU PROJET

N° de projet	Secteur Chemins de l'Éclaircie et de la Coulée
Type de travaux Réfection des chemins de l'Éclaircie et de la Coulée	Municipalité Lac-Beauport

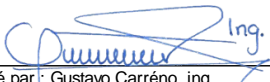
ESTIMATION

PLANS ET DEVIS / DOCUMENTS	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
CONCEPTION PLANS ET DEVIS				
Relevés de terrain	Global	1	7 000,00 \$	7 000,00 \$
Analyse et calculs hydrauliques	Global	1	9 691,00 \$	9 691,00 \$
Structure de chaussée / pavage / drainage / ponceaux / bacs à sédiments	Global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
Analyse et calcul du réseau d'égout et d'aqueduc	Global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Demande de permis, certificat d'autorisation, etc.	Global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	Sous total			61 691,00 \$
Total --		Contingence	15%	70 944,65 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE				
Forages	Unité	6	5 000,00 \$	30 000,00 \$
Rapport technique	Global	1	700,00 \$	700,00 \$
	Sous total			30 700,00 \$
Total --		Contingence	15%	35 305,00 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
AUTRES				
Préparation et suivi de l'appel d'offres	Global	1	7 000,00 \$	7 000,00 \$
	Sous total			7 000,00 \$
Total --		Contingence	15%	8 050,00 \$

114 300 \$			
TAXES NETTES			4,9875%
			5 701 \$
TOTAL -- COÛT DES TRAVAUX			
120 000 \$			


 Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

21 décembre 2022



ANNEXE F
Estimation détaillée (construction du mur de soutènement et du trottoir sur le chemin des Lacs)



ESTIMATION DU PROJET

N° de projet	Secteur Chemin des Lacs
Type de travaux Construction d'un mur de soutènement	Municipalité Lac-Beauport

ESTIMATION

PLANS ET DEVIS / DOCUMENTS	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
CONCEPTION PLANS ET DEVIS				
Confection des plans et devis	Global	1	30 000,00 \$	30 000,00 \$
	Sous total			30 000,00 \$
Total --	Contingence	15%		34 500,00 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
ESTIMATION DES TRAVAUX				
Mur de soutènement en béton	Global	1	200 000,00 \$	200 000,00 \$
Glissières de sécurité	Global	1	20 000,00 \$	20 000,00 \$
Trottoir et bordure	M	40	447,24 \$	17 889,60 \$
Aménagement paysager	Global	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Protection environnementale	Global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	Sous total			252 889,60 \$
Total --	Contingence	15%		290 823,04 \$

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
AUTRES				
Préparation et suivi d'appel d'offres	Global	1	7 000,00 \$	7 000,00 \$
	Sous total			7 000,00 \$
Total --	Contingence	15%		8 050,00 \$

333 373 \$		
TAXES NETTES	4,9875%	16 627 \$
TOTAL -- COÛT DES TRAVAUX		
350 000 \$		

 Ing.
 Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

21 décembre 2022



ANNEXE G
Estimation détaillée (remplacement et acquisition de machinerie)



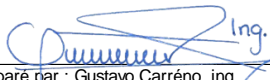
ESTIMATION DU PROJET

N° de projet	Secteur Lac-Beauport
Type de travaux Remplacement de retrocaveuse et achat d'un chargeur à pneus	Municipalité Lac-Beauport

ESTIMATION

MACHINERIE	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
MACHINERIE				
Retrocaveuse	Global	1	200 000,00 \$	200 000,00 \$
Chargeur à pneus	Global	1	466 746,00 \$	466 746,00 \$
	Sous total			666 746,00 \$
	Total --			666 746,00 \$

666 746 \$		
TAXES NETTES		4,9875%
		33 254 \$
TOTAL -- COÛT MACHINERIE		700 000 \$

 Ing.
 Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

5 janvier 2023

